

STAGE TRAIL - NIVEAU MODERE

Val d'Azun

Séjour de 2 Jours / 1 Nuit



DATES DU SÉJOUR

12 au 13 avril 2025

26 au 27 avril 2025

24 au 25 mai 2025

DESCRIPTIF DU SÉJOUR

Un séjour de 2 jours pour vous perfectionner au trail en montagne. Notre terrain de jeu : le Val d'Azun ! Terre de trail et terrain de jeu des Championnats de France de course en montagne.

La diversité de ses paysages offre des possibilités variées permettant de contenter tous les amateurs de trail, du plus débutant au plus confirmé.

Tous les aspects techniques seront abordés : comment gérer et progresser en montée, comment progresser en descente, comment utiliser ses bâtons, comment gérer son effort, comment gérer son alimentation en course....

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur de la Consommation & Patrimoine - 12 Square Desnouettes - 75015 Paris - <https://mcpmediation.org/>

PROGRAMME DU SÉJOUR



JOUR 1 :

Rendez-vous à 9h00 sur le parking du Parc Animalier des Pyrénées à Argelès-Gazost.

Matin : sortie trail en direction du sommet du Mont de Gez

Distance env.15 km - 700 m de dénivelé.

La sortie est ponctuée d'ateliers techniques sur le terrain pour aborder tous les points essentiels : montée, descente, utilisation des bâtons...

Pique-nique (non fourni)

Après-midi : discussion - débriefing de l'analyse technique des stagiaires et questions diverses (prévention des blessures, gestion de course, alimentation).

Séance de tutoriels en proprioception / renforcement musculaire / technique de bâtons.

Séance d'étirements.

Installation à l'hébergement « l'Hôtel LE PICORS ».

Dîner et soirée libre

Repas compris : Dîner à « l'Hôtel LE PICORS ».

Nuit à « l'Hôtel LE PICORS ».

JOUR 2 :

Sortie journée en rando-course : 6 h - environ 23 km et 1200 m de dénivelé.

Une belle sortie à la journée pour profiter pleinement de l'ambiance sauvage des Pyrénées ! Sortie destinée à mettre en pratique l'ensemble des points abordés la veille et développer sa résistance à la fatigue (gérer la montée, relancer sur le plat, s'économiser en descente...)

Retour en début d'après-midi, pique-nique.

Débriefing et fin du séjour vers 16H.

Repas compris : Petit-déjeuner à « l'Hôtel LE PICORS »

Pique-nique fourni par « l'Hôtel LE PICORS ».

Ce programme peut être modifié à tout moment par le professionnel encadrant notamment en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants, de la disponibilité des hébergements ou tout autre événement inattendu. En dernier ressort, il reste seul juge du programme.

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur de la Consommation & Patrimoine - 12 Square Desnouettes - 75015 Paris - <https://mcpmediation.org/>

ACCUEIL

Le Jour 1, rendez-vous à 9 h sur le parking du Parc Animalier des Pyrénées à Argelès-Gazost.

DISPERSION

Le Jour 2, fin du séjour à 16h, dispersion depuis le parking de l'Hôtel Le PICORS.

ENCADREMENT DU SÉJOUR

Par un Accompagnateur en Montagne diplômé d'Etat (également Préparateur Physique spécialisé dans les courses nature / trail et titulaire d'un Diplôme Universitaire « Analyse, Encadrement et Optimisation de la Performance en Trail running »)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nombre de participants minimum : 4 personnes

Nombre de participants maximum : 8 personnes

NIVEAU DE DIFFICULTÉ

Modéré (2/4)

Dénivelé : entre 800 à 1200 m par jour en moyenne

Distance : entre 15 à 20 kms par jour en moyenne

Parcours en majorité sur chemins larges et single tracks

Pas ou peu de passages délicats ou aériens

Prérequis :

Pratique de la course à pied : 3 fois / semaine pendant 1h à 1h30 environ

Pratique occasionnelle de la course à pied en terrains variés OU pratique régulière de la randonnée en montagne.

Être capable d'évoluer à une vitesse minimum de 400 m de dénivelé / h.

Pas de connaissance du milieu montagnard requise.

HÉBERGEMENT / RESTAURATION

Type d'hébergement et catégorie : 1 nuit en hôtel**.

Possibilité de dormir sur place la veille du séjour (coût et réservation à votre charge).

Type de chambre pour le séjour : chambre de 2 ou 3 personnes avec lit individuel. Supplément single à la charge du participant.

Services inclus ou non : les chambres sont équipées de matelas, couvertures et oreillers. Prévoir un drap de soie ou son propre duvet. Le linge de toilette n'est pas fourni.

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur de la Consommation & Patrimoine - 12 Square Desnouettes - 75015 Paris - <https://mcpmediation.org/>

Repas : Séjour en pension complète du dîner du Jour 1 au pique-nique de midi du Jour 2 (pique-nique du Jour 1 à fournir par vos soins). Les boissons ne sont pas comprises. Le pique-nique du midi du jour 2 sera préparé par l'hébergeur. Le repas du soir est composé du menu du jour (pas de choix de menu).

TRANSFERTS INTERNES

Pour se rendre sur le lieu du stage et au départ des sorties en véhicules personnels.

PORTAGE DES BAGAGES

Pas de portage de bagages (sac de trail personnel à porter sur soi avec le contenu requis)

DATES DU SÉJOUR

12 au 13 avril 2025
26 au 27 avril 2025
24 au 25 mai 2025

PRIX DU SÉJOUR

295 € / personne

LE PRIX COMPREND

- Frais d'organisation - Hébergement en hôtel** en chambre de 2 à 3 personnes avec lits individuels, en pension complète du dîner du Jour 1 au pique-nique de midi du Jour 2
- Les taxes de séjour
- L'encadrement par un accompagnateur en montagne diplômé d'état

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les repas non prévus au programme (pique-nique du jour 1)
- Les boissons et encas entre les repas
- Les compléments alimentaires (barres énergétiques...)
- Les dépenses personnelles
- Le transport domicile/lieu de rendez-vous et retour
- Le transport jusqu'au lieu de départ des sorties trail
- L'assurance assistance, rapatriement, annulation, interruption de séjour, bagages
- Les frais de dossier d'AEM Voyages de 15 € / bulletin d'inscription

ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL INDIVIDUEL A PRÉVOIR

Matériel obligatoire pour les sorties trail :

- Réserve d'eau minimum 1,5 litres
- Réserve alimentaire (barres de céréales, fruits secs, pâtes de fruits...)
- Couverture de survie (2 m² minimum)
- Sifflet
- Bande élastique adhésive permettant de faire un bandage ou straping
- Veste imperméable et respirante
- Pantalon ou collant long de course ou corsaire avec chaussettes montantes
- Casquette ou équivalent
- Vêtement chaud manches longues servant de seconde couche entre le t-shirt et la veste imperméable Bonnet de running
- Gants couvrant intégralement les mains
- Sac plastique pour protéger vos affaires en cas d'intempéries
- Pochette étanche avec vos papiers d'identité, votre carte vitale, votre attestation de responsabilité civile et tout autre document utile
- Des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue)

Matériel facultatif :

- Bâtons spécifiques pour le trail (nous vous en fournirons le cas échéant si vous n'en possédez pas).

A l'hébergement :

- Prévoir des vêtements de rechange pour le soir
- Drap de soie ou duvet / linge de toilette

Pharmacie personnelle :

L'accompagnateur est équipé d'une pharmacie de premiers secours mais qui n'est pas destinée à subvenir à vos besoins pour de petits aléas. En début de séjour, pensez à prévenir votre accompagnateur de toute maladie, traitement ou autre allergie qui pourraient compliquer une prise en charge médicale en cas d'incident, ou tout malaise éventuel qui pourrait vous arriver en cours de randonnée. Prévoir vos médicaments et traitements personnels accompagnés de l'ordonnance correspondante

FORMALITÉS ET ASSURANCES

- Carte d'identité en cours de validité
- Carte vitale ou carte européenne d'assurance maladie pour un séjour dans l'UE / EEE ou en Suisse
- Assurance Responsabilité civile : chaque participant doit être couvert en RC dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs
- **L'assurance assistance / rapatriement est obligatoire.** Une assurance annulation est fortement conseillée. Si vous n'en possédez pas, AEM VOYAGES vous propose un contrat Europ Assistance comprenant l'assistance / rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels.

Pour un séjour hors France, consulter le site suivant en sélectionnant le nom du pays concerné :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination>